



Le CONCHYLIEN

Bulletin Municipal du 1er Juillet 2012

Lettre du maire

Sommaire	
Lettre du Maire Fermeture secrétariat	1
Assainissement Déchets verts	2
Bibliothèque	3
Info comité des fêtes	4
Info comité des fêtes	5
Résultats élections	6
Communiqué de presse	7
Réunion de conseil 25/05/2012	8
Etat-Civil Info Paroisse Permanences Mairies	9
Mémento Recensement militaire Infos utiles Répertoire Téléphonique	10

A l'occasion du 14 juillet, depuis quelques années en collaboration avec le comité des fêtes nous vous proposons de vous retrouver à proximité de la salle des fêtes afin de partager un pique-nique ! C'est simple vous venez avec votre panier repas, le barbecue sera allumé et des tables et chaises seront mises à votre disposition.

Ce déjeuner est un moment privilégié, facilitant l'échange et la communication ; permettant également aux nouveaux habitants de parler aux anciens et aux élus : de l'histoire du village, des événements présents et à venir....

Venez nombreux partager ce moment fort de convivialité !

Vous avez sans doute été destinataire des informations concernant les nouvelles consignes de tri de la collecte sélective de la part du SMVO.

C'est une évolution importante, en simplifiant le geste de tri, vous pourrez désormais placer dans le bac jaune pratiquement l'ensemble de vos emballages ; Ainsi si vous déposez régulièrement votre verre dans le container dédié *et* que vous pratiquez le compostage, votre poubelle d'ordures ménagères s'en trouvera d'autant réduite. Ce qui implique une diminution du traitement ce qui est bon pour la planète !

En espérant que chacun puisse profiter d'un bel été, et que tous nous sortions de la morosité que le printemps n'a pas su ensoleiller....

Yves LEMAIRE

FERMETURE DU SECRETARIAT



Le secrétariat de la Mairie sera fermé du 6 Août au 26 Août inclus, aucune permanence ne sera assurée, nous vous demandons de bien vouloir prendre vos dispositions courant juillet pour les demandes de carte nationale d'identité ou autres démarches administratives.

ASSAINISSEMENT

Les travaux arrivent à leur terme, et il faut maintenant penser à vos travaux particuliers. Habitants des deux premières phases terminées, vous aller recevoir un courrier vous autorisant à effectuer le raccordement ainsi que la procédure pour les contrôles et le dossier de subvention.

Pour les autres tranches vous pouvez commencer les travaux mais en aucun cas n'envoyer d'effluents dans le réseau. Pensez néanmoins à nous demander le contrôle tranchées ouvertes.

Comme l'a décidé le conseil municipal le montant de la taxe de raccordement sera de 500€ .Elle vous sera réclamée en quatre fois sur un an.

Le premier paiement sera exigible en même temps que l'autorisation de raccordement, les autres tous les trois mois.

Prochainement vous allez recevoir votre facture d'eau, cette facture est une facture sur relevé.

La suivante, en Janvier sera une facture estimative, mais elle sera accompagnée d'un volet assainissement basé sur le volume facturé.

Le surcoût pour l'assainissement, sera d'environ 3,60€/m³ à ajouter au prix de l'eau potable, pensez à prévoir cette dépense supplémentaire pour ne pas vous laisser surprendre.

Yves LEMAIRE

Zone déchets verts

Les problèmes récurrents de gestion de la zone de déchets verts sont toujours présents. Divers déchets autres que verts y font encore leur apparition et force est de constater qu'après bien des rappels la situation reste la même. Il existe pourtant à la connaissance de tous, 2 déchèteries libres d'accès et à proximité acceptable en voiture.

Le maintien de la zone de déchets verts sera à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de conseil. Peut-être devons nous la supprimer car il est anormal que l'employé municipal soit obligé d'y passer un temps aussi conséquent à cause de la négligence de quelques-uns.

Patrick KUSZPA

Concours de dessin, session 2012

Samedi 12 Mai 2012



En 1997 , à l'occasion de la première opération « portes ouvertes » de la bibliothèque intercommunale, fut programmée une exposition de dessins et bandes dessinées des enfants qui participèrent à un concours organisé par les communes de Canny , Roye sur Matz , Conchy les Pots et Boulogne la Grasse.

Depuis 15 ans maintenant que cette manifestation s'est mise en place, elle est devenue incontournable pour les jeunes dessinateurs de nos villages. Agés de 4 à 15 ans ils sont en moyenne 45 à 50 de notre commune et 100 à 120 pour le regroupement.

Un samedi après midi, pendant 2 heures, dans la salle polyvalente préparée pour les recevoir, ils se concentrent sur leur travail dans une ambiance studieuse sur un thème chaque année différent. Un encadrement très bien rodé pour l'exercice servira un goûter bien mérité une fois le travail terminé.

Depuis 2007 le concours est divisé en 6 tranches d'âges fonctionnant parfaitement, 4/5 ans, 6/7 ans, 8/9 ans, 10/11 ans, 12/13 ans et 14/15 ans.

Dans chacune des communes, un jury communal sélectionne les vainqueurs de chaque catégorie qui seront à nouveau départagés lors du concours cette fois ci intercommunal pendant l'opération portes ouvertes de la bibliothèque de Boulogne et recevront le premier prix destiné à leur récompense.

Merci à notre Conseiller Général M Joseph SANGUINETTE pour la fidélité de sa présence ainsi qu'au Président du Comité des Fêtes M Jean GRELIN assisté de toute son équipe pour l'organisation de cette manifestation.

la bibliothèque quant à elle, vient tout juste de fêter ses 20ans. Le 25 Mai 1992 fut créée l'association intercommunale: « PLAISIR DE LIRE » dont le bureau était composé comme suit:

Président: M Pierre PAYEN de Conchy les pots
Trésorière: Mme Danièle JOUAN de Roye sur Matz

Vice président: M Michel GASNOT de Canny sur Matz
Secrétaire: Mme Claudie GERARD de Boulogne la Grasse.

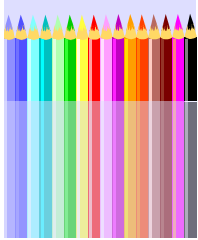
À l'origine de ce projet, le député M François Michel GONNOT, connaissant la fermeture de la bibliothèque de Guiscard en proposa l'acquisition au regroupement pédagogique. M HARANG maire de Conchy et Président du regroupement, M DELAVENNE maire de Canny, M FLOURY maire de Boulogne, Mme FILLON maire de Roye sur matz et M GIVRY maire de Hainvillers, avec l'appui des enseignants en acceptèrent l'opportunité et depuis c'est environs 3000 ouvrages qui sont à la disposition de tous place de la gare à Boulogne la Grasse.

Un grand merci à tous ces élus pour cet aménagement de vie rurale qui dure depuis 20 ans.

Patrick KUSZPA

Infos Comité des Fêtes

Cela s'est passé :



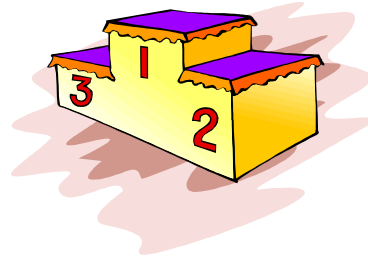
Le samedi 11 MAI : 46 enfants ont participé au 16ème concours de dessins intercommunal organisé par la bibliothèque sur le thème « Les contes de Perrault ».

La Municipalité a récompensé tous les participants le 7 juin, en présence de M. LEMAIRE, Maire, les membres du Jury, et de nombreux parents. Un pot de l'amitié a clôturé cette sympathique manifestation.

Les vainqueurs de chaque catégorie participeront au concours final lors des portes ouvertes de la bibliothèque à Boulogne la Grasse, le 13 Août prochain dans le cadre de la brocante.

Vainqueurs par catégorie :

4/5 ans : CLEUET Clémence
6/7 ans : PANA Maëva
8/9 ans : SORTELLE Lilou
10/11 ans : BAUDINE Lillah
12/13 ans : CAMPION Emeline
14/15 ans : MONCOMBLE Léa



Je souhaite bonne chance à nos 6 représentants.

LE 23 juin St-Jean :

Avec la météo clémente, les concours se sont déroulés dans de bonnes conditions..

La présence de sept doublettes du club local de pétanque a été fort apprécié. Un grand merci à eux.

Le concours encadré par MM. RAMOND Pascal et PILLOT Alain, a vu la victoire de la doublette DOMALAIN Edmond devant 17 autres doublettes.

Autres vainqueurs du jour :

TIR homme : BAUWENS Stéphane

TIR Femme : RAMOND Maryse,

TIR Enfant : ROUX Clément

FLECHETTE Homme : ROUX Stéphane,

FLECHETTE Femme : VIELLE Océane,

FLECHETTE Enfant : TANNE Alexis.

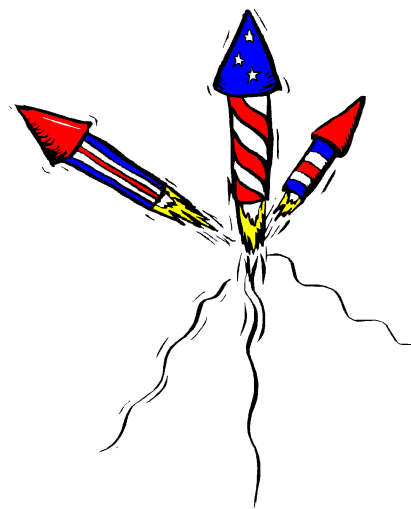


Un grand bravo et merci à tous les participants et à leur fair-play. En attendant l'embrasement du traditionnel feu (allumé par M. le Maire), le repas champêtre animé par PASCAL, a vu une bonne centaine de participants passer une agréable soirée. Merci aux Bénévoles de l'Association présents.

Les 13 et 14 Juillet : Fête Nationale

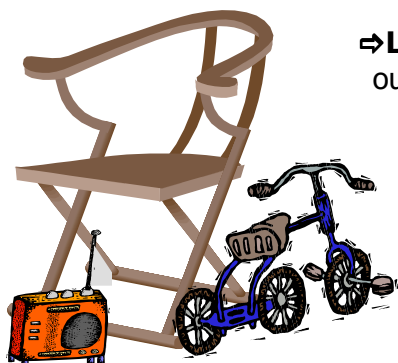
⇒ **Le 13 JUILLET à 21 heures** : rassemblement à la salle des fêtes pour la traditionnelle retraite aux flambeaux (lampions gratuits), puis retour à la salle des fêtes pour le feu d'artifice et le bal disco gratuit.

⇒ **Le 14 JUILLET à 11h30** : cérémonie au Monument aux Morts suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité. Cette année, le vin d'honneur et le repas champêtre se dérouleront aux abords de la salle des fêtes. Des tables, bancs, barnum et barbecues seront à votre disposition pour ce repas. Apporter votre panier pique-nique et boules de pétanque. En cas de mauvais temps, la salle des fêtes sera mise à disposition. Venez nombreux participer à ce repas républicain.



⇒ **Le 21 juillet de 10H à 12H** : INSCRIPTION UNIQUE pour la brocante, à la salle des fêtes.

Les 28,29 et 30 juillet : Fête Communale et Brocante



⇒ **Le 28 juillet à 21 heures** :

ouverture de la fête communale avec attractions foraines.

⇒ **Le 29 juillet dès 6 heures** : ouverture de la 23^{ème} brocante (rue de Flandres à partir de la Mairie jusque....).Aucun déballage autorisé en dehors de ce périmètre. Pour la sécurité, M. Le Maire demande aux riverains de prendre toutes dispositions pour stationner leurs véhicules en dehors de la brocante, la circulation étant interdite durant le déroulement de cette importante manifestation. Je rappelle qu'une permanence unique aura lieu le samedi 21 juillet de 10h à 12h. N'oublier pas les documents indispensables pour

l'inscription au livret de police. Nous espérons une météo comme l'année dernière. Continuité de la fête foraine.

⇒ **Le 29 juillet en fin d'après-midi** : distribution de tickets gratuits aux enfants de CONCHY pour les différentes attractions.

J'espère que ce programme rassemblera de nombreux CONCHYLIENS.

Au plaisir de se retrouver,

Pour le Comité des Fêtes, le président J.GRELIN

22-avr-12

RESULTATS ELECTIONS PRESIDENTIELLES 1ER TOUR

Inscrits	453	votants	376	blancs et nuls	5	exprimés	371	abstention	17%
----------	-----	---------	-----	----------------	---	----------	-----	------------	-----

Nathalie Arthaud	3	1%
François Bayrou	32	9%
Nicolas Dupont-Aignan	11	3%
François Hollande	76	20%
Eva Joly	3	1%
Marine Le Pen	116	31%
Jean-Luc Mélenchon	32	9%
Philippe Poutou	3	1%
Nicolas Sarkozy	94	25%
Jacques Cheminade	1	0%

06-mai-12

RESULTATS ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2éme TOUR

Inscrits	452	votants	365	blancs et nuls	22	exprimés	343	abstention	19,25%
----------	-----	---------	-----	----------------	----	----------	-----	------------	--------

Nicolas Sarkozy	198	57,73%
François Hollande	145	42,27%

10-juin-12

RESULTATS ELECTIONS LEGISLATIVES 1ER TOUR

Inscrits	450	votants	265	blancs et nuls	0	exprimés	265	abstention	41,11%
----------	-----	---------	-----	----------------	---	----------	-----	------------	--------

GUINIOT Michel	84	31,70%
GONNOT François-Michel	69	26,04%
ISKIN Jean-Marc	1	0,38%
CARVALHO Patrice	41	15,47%
COSSIN Jean-Pierre	57	21,51%
DUTEIL Karine	7	2,64%
MAUTIN Katell	2	0,75%
MENARD François	4	1,51%

17-juin-12

RESULTATS ELECTIONS LEGISLATIVES 2éme TOUR

Inscrits	449	votants	257	blancs et nuls	3	exprimés	254	abstention	42,76%
----------	-----	---------	-----	----------------	---	----------	-----	------------	--------

GUINIOT Michel	75	29,53%
GONNOT François-Michel	87	34,25%
CARVALHO Patrice	92	36,22%

VACANCES

Carte Européenne d'Assurance Maladie : ne partez pas sans elle !

Envie de dépaysement en Europe ? Pensez à commander sans tarder votre CEAM.

Qu'est-ce qu'une CEAM ?

La Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) vous permet de bénéficier de la prise en charge de vos soins en Europe ou en Suisse, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays. Ainsi par exemple, dans certains pays, vous n'aurez pas à faire l'avance des frais, alors que dans d'autres, vous devrez payer vos soins. Vous serez alors remboursé sur place par l'organisme de sécurité sociale de votre lieu de séjour.

Pour qui ?

La CEAM est une carte nominative, individuelle et gratuite. Elle est valable une année. Tous les membres de la famille doivent s'en procurer une, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Pour quels soins ?

La CEAM n'est valable que pour des soins qui n'ont pas été prévus (ex : foulure, angine...). Elle ne peut donc pas être utilisée pour la prise en charge de soins programmés. Ces derniers nécessitent toujours une autorisation préalable de votre caisse d'assurance maladie.

Où la demander ?

C'est simple ! Il suffit de remplir le formulaire de demande disponible depuis votre compte sur ameli.fr* ; la carte vous sera transmise par courrier dans les deux semaines.

Vous pouvez également la demander par téléphone en composant 36.46.

Trop tard pour la demander ?

Si votre voyage est prévu dans les deux semaines, vous pouvez alors demander un certificat provisoire de remplacement. Il est valable trois mois et directement téléchargeable sur ameli.fr. Vous pourrez alors l'utiliser dans les mêmes conditions que la CEAM.

*Pratique... « Mon compte » sur ameli.fr

A partir de ce compte personnel, vous pouvez tout au long de l'année : commander votre Carte Européenne d'Assurance Maladie, suivre vos remboursements en temps réel, télécharger une attestation de droits ou d'indemnités journalières, déclarer la perte ou le vol de votre carte Vitale, contacter votre Caisse d'Assurance Maladie (réponse dans les 48 heures),... C'est un espace personnalisé et sécurisé qui vous facilitera la santé et donc la vie au quotidien !



le

**Extrait des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de Conchy les Pots
Séance du 25 Mai 2012**

Date de convocation : 15/05/2012

Date d'affichage : 15/05/2012

Nombre de Conseillers : 15

Présents : 11

Absents : 4

L'an deux Mille douze le vingt cinq mai à 20h30 heure, le conseil municipal dûment convoqué le 15 mai 2012 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de des séances, sous la présidence de Monsieur Yves LEMAIRE, Maire.

Etaient présents: MM LEMAIRE Yves, KUSZPA Patrick, PUILLE Jean-Philippe, QUILLET Philippe, SNOECK Eric, BAILLON Michel, DEWIDHEM Yvon ,CARLIER Francis, HUCHER Vincent ,et Mesdames Ghislaine Domalain , PINSSON Marie-Christine.

Absents : Mademoiselle Chaumette Catherine (remis un pouvoir à Jean-Philippe Puille) , Jean Grelin (a remis un pouvoir à Yves Lemaire), George Jacky (a remis un pouvoir à Kuszpa Patrick), Cleuet Guy.

Secrétaire de séance : Madame Pinsson Marie-Christine.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

Achat d'un Tracteur

Le Conseil Municipal approuve l'achat d'un tracteur New Holland et d'une tondeuse Woods pour un montant de 31 450 € HT chez les établissements LA VIMO à Ecuville. Une subvention d'un montant de 10.000€ a été accordée par M Philippe MARINI sénateur de l'Oise dans le cadre de la réserve parlementaire.

Travaux au Vestiaire du football

Le Conseil Municipal approuve un devis de 3.080€ HT de Monsieur Talmant, électricien à Amy pour des travaux de mise aux normes d'électricité du vestiaire de football.

Taxe de Raccordement de l'assainissement

Les travaux d'assainissement se terminent, le conseil municipal décide de fixer la taxe de raccordement à 500 euros TTC. Un courrier sera envoyé lorsque chacun pourra effectivement se raccorder au réseau.

Centre Social de Ressons sur Matz

Le conseil municipal adopte une participation supplémentaire au coût des camps ados pour les séjours des enfants, soit 20€/enfant concerné.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque en remboursement d'un bien communal dégradé et à pourvoir à son remplacement.

Séance levée à 22h15

Association Paroissiale
3ème trimestre 2012 dans le secteur
Messe tous les dimanches à 10 h 30
à Ressons sur Matz

ETAT CIVIL
2ème TRIMESTRE 2012

NAISSANCES

Dates	Samedi 18 h 30	Dimanche 10 h 30
07-08 Juillet	Baugy	Ressons sur Matz
14-15 Juillet	Neuvy/Aronde	Ressons sur Matz
21-22 Juillet	Biermont	Ressons sur Matz
28-29 Juillet	La Neuville/Ressons	Ressons sur Matz
04-05 Août	Margny sur Matz	Ressons sur Matz
11-12 Août	Monchy Humières	Ressons sur Matz
15 Août	Gournay/Aronde	
18-19 Août	Conchy les Pots	Ressons sur Matz
25-26 Août	Lataule	Ressons sur Matz
01-02 sept	Baugy	Ressons sur Matz
08-09 sept	Boulogne la Grasse	Ressons sur Matz
15-16 sept	Mareuil la Motte	Ressons sur Matz
22-23 sept	Antheuil Portes	Ressons sur Matz
29-30 sept	Cuvilly	Ressons sur Matz

Payton, Leeroy, Clayton LEROY-NOGENT 7 rue de Noyon
né à Compiègne le 4 janvier 2012.

Eloise ,Marcelle, Patricia VINCENT 117 bis rue de Flandre née
à Compiègne le 10 avril 2012.

Robin Pierre Roger THOREL 315 rue du Sagnier
né à Amiens le 19 mai 2012.

Hugo Stéphane FRIQUET, 113bis rue de Flandres
né le 24 mai 2012 à Compiègne.

Maël Gérard Jacky LECANU né le 25 juin 2012 à Compiègne
270 rue de la HARACHE.

DECES

Mme MALSAND Léone Adrienne, veuve FRION,
le 18 avril 2012 à Montdidier.

Mme AUXENFANS Marie Henriette Mireille , veuve DEVILERS ,
le 18 mai 2012 à Roye.

M BRASSEUR Jacques, Denis, Lucien
le 14 juin 2012 à Montdidier

MARIAGES

BERMUDES José Luis et COSTA Corinne Jeanne Germaine le
12 mai 2012, 5 rue de Noyon.

FOYART Jérémy, Michaël et VERDUN Roxane Marie-
Madeleine Simone, le 26 mai 2012 .
2 bis Grande Rue Andechy.

**PERMANENCES A LA MAIRIE DE
RESSONS SUR MATZ**

Caisse régionale d'Assurance Maladie (CRAM) service
retraite

Madame Josiane Leleu .prendre rendez-vous au
06 74 69 41 95
1er et 3ème mardi du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h00

Conciliateur – Melle Mauchamp-Mottelet rendez-vous
au
06 70 98 88 87
2ème,3ème et 4ème Lundi de 9h à 11h30

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour le recensement militaire de la 3^{ème} période de l'année 2012, devront se présenter en Mairie les Françaises et Français nés du 1^{er} juillet au 30 septembre 1996.

Répertoire téléphonique :

La Mairie :	03.44.85.01.24
Fax :	03.44.85.29 84
L'École :	03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons :	03.44.42.50.63
La Poste (à la boulangerie) :	03.44.85.04.65
Médecins : Conchy les Pots	03.44.85.01.11
Pharmacie : OUTURQUIN	03.44.85.07.82
Soins à domicile aux personnes	03 44 42 71 14
Centre Social Rural (Portage Repas)	03 44 42 55 79
Centre de secours de Ressons	Le 18
Urgences	Le 15
Hôpital Général Compiègne	03.44.23.60.00
Polyclinique St-Come Compiègne	03.44.92.43.43
Centre Hospitalier Montdidier	03.22.78.70.00
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
S.I.C.A.E. (Secteur électricité)	03.44.42.73.00
Presbytère Père Geoffroy de LESTRANGE	03 44 42 50 81

NANTAISE DES EAUX SERVICES :

0969 320 404 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Réseau de Santé Personnes Agées
du Noyonnais/Ressontois
11 rue Albert Mun- 60400 Noyon

PERMANENCES MAIRIE DE CONCHY

MARDI et JEUDI de 14h à 18h

SAMEDI de 10h à 12h

INFOS UTILES

Déchetteries de LASSIGNY
Et RESSONS SUR MATZ

Horaires D'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés

Ramassage des ordures ménagères et caisses jaunes :
tous les mercredis.
Les caisses bleues : le jeudi des semaines impaires

Horaires de la bibliothèque intercommunale:

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse

Mercredi de 14 à 16 heures
Samedi de 15 à 17 heures

Bulletin municipal tiré en 260 exemplaires.

Comité de lecture :

PINSSON Marie-Christine, HARANG Gilbert
GRELIN Jean, CHAUMETTE Catherine, CARLIER Francis.

Mise en page : KUSZPA Patrick

Responsable de la publication : Yves LEMAIRE

